

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-:-:-

DECRET N°72-284 du 3 novembre 1972

portant nomination des administrateurs  
titulaires au conseil d'administration  
de la Banque Centrale des Etats de l'A-  
frique de l'Ouest.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;

VU la Loi N°62-22 du 9 juillet 1962, portant ratification du traité ins-  
tituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et de l'accord de coopération  
entre la République Française et les Etats membres de l'Union Monétaire  
Ouest Africaine ;

VU le Décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement;

VU le Décret N°70-101/CP/MF du 30 mai 1970, portant nomination d'adminis-  
trateurs titulaires au conseil d'administration de la Banque Centrale  
des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Sont nommés Administrateurs titulaires pour représenter la  
République du Dahomey au conseil d'administration de la Banque Centrale  
des Etats de l'Afrique de l'Ouest :

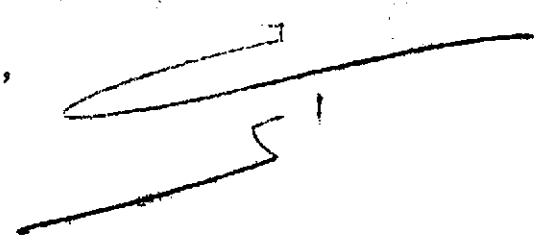
- l'Intendant Militaire Thomas LAHAMI, Ministre des Finances et de  
l'Economie, en remplacement de Mr Pascal CHABI KAO.
  
- Mr Gilles Florent YEHOUESSI, Conseiller Technique au Ministère des  
Finances et de l'Economie, en remplacement de Me Joseph KEKE.

../..

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge le décret N°70-101/CP/MF du 30 mai 1970 susvisé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 3 novembre 1972

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouverne-  
ment,



Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances et  
de l'Economie,



Intendant Militaire-Adjoint  
Thomas LAHAMI

Ampliations : PR 6 - MFE 6 - CS 6  
Ministères 10 - Intéressés 2 -  
BCEAO 4 - SGG 4 - IAA-ACDN-CNI 3  
IGF-Gde Chanc.-DCCT-JORD 4 DGAE 4  
Trésor 4 - DEP-DGAJL-Dtion Stat.6  
EM-FAD 4 -